

Une étude sur l'avenir de la filière bois-papier

Face aux difficultés de la filière bois-papier dans la zone du Comminges et du Couserans, une étude va être lancée pour évaluer la situation exacte du secteur et ses perspectives d'avenir. Hier, élus, patronat et syndicats étaient réunis pour le premier comité de pilotage des industries papetières. « L'objectif est de conserver ce secteur d'activité, de le développer mais aussi d'innover », explique Thierry Suaud, conseiller régional. Une ambition partagée par le comité régional CGT Midi-Pyrénées, dont la

mobilisation en janvier dernier avait engendré la création de ce comité. « Rien que dans l'industrie papetière, entre 800 et 900 emplois sont menacés », relève Philippe Moitry, délégué CGT de l'ancienne usine papetière toulousaine Job. Pour relancer le secteur, le syndicat imagine plusieurs solutions. « On pourrait construire une papeterie sur le site de Tembec à Saint-Gaudens, qui produit de la pâte à papier. Cela permettrait d'abaisser les coûts », propose le syndicaliste. L'étude devrait être rendue en juin 2006.

LA DEPECHE
DU MIDI
(DECEMBRE 2005)

20 MINUTES
(DECEMBRE 2005)

■ Avec les sans-emploi

Les statuts du syndicat CGT de Toulouse Nord-Ouest sont déposés depuis le 18 juillet 2005. L'initiative en revient essentiellement aux militants de l'usine JOB, qui a fermé ses portes en 2000. Les 170 syndiqués de cette entreprise sont restés unis pour assurer le reclassement de tous leurs collègues de travail. Ce qui est aujourd'hui chose faite. En liaison avec les unions locale, départementale et la fédération Filpac, ils déploient désormais leur savoir-faire au service des sans-emploi et des salariés des autres entreprises de la zone industrielle de cette banlieue toulousaine. Une première assemblée générale est prévue ce mois-ci. « La zone comprend des grosses entreprises où la CGT est présente, comme EDF et une kyrielle d'autres, où nous sommes complètement absents. Nous devons examiner comment nous allons nous organiser pour nous adresser à tous les salariés sans exception et particulièrement à ceux des entreprises qui n'ont jamais vu de syndicat », explique Philippe Moitry, qui tient pour le moment les rênes de l'organisation.

IMPAC
(DECEMBRE 2005)

Les anciens de JOB indemnisés

SOCIAL Trois cents personnes se sont rassemblées samedi, à la Bourse du travail, pour fêter la restitution par la justice d'une indemnité de licenciement de 1 448 euros à chacun des 160 ex-salariés de la papeterie toulousaine JOB. « Nous avons eu gain de cause », ont indiqué les avocats Pierre Darribère et Jean-Claude Marty. Autre satisfaction, la prochaine comparution devant le tribunal correctionnel de Toulouse de représentants de leurs actionnaires de 1995, Gecco, et de 2000-2001, Scheufelen, ainsi que de l'ex-administrateur judiciaire, Jean-Marcel Lavergne.

AFP

METRO
(DECEMBRE 2005)

L'histoire de JOB s'écrit encore

Samedi, les anciens salariés de l'usine papetière JOB seront réunis à la Bourse du travail pour une grande fête. Au-delà de la sortie du livre *Un JOB pour la vie*, qui retrace l'histoire de l'entreprise, les 163 salariés licenciés en 2001 percevront un reliquat de leur licenciement. Cette somme, réclamée depuis la fermeture de l'usine des Sept-Deniers, faisait l'objet d'un litige avec le tribunal de commerce. « C'est notre première victoire judiciaire, mais on ne va pas s'arrêter là. Certains salariés licenciés en 1995 et 2001 vont se porter parties civiles pour préjudice dans les procès contre les employeurs de l'époque. On va repartir pour une bagarre de plus », annonce Philippe Moitry, délégué CGT-JOB.